

Flash nucléaire 12

Décembre 2011 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Sélection de sites pour dépôts en profondeur: lancement de l'étape 2

La première étape de la sélection de sites pour le stockage de déchets radioactifs en couches géologiques profondes en Suisse est terminée. Le Conseil fédéral a approuvé le 30 novembre 2011 le rapport sur les résultats et a décidé d'inscrire dans le plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» les six domaines d'implantation proposés par la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra). Il a en outre chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de lancer l'étape 2 de la recherche de sites. La participation régionale constitue une part essentielle de cette étape. Au cours de celle-ci, la Nagra doit sélectionner au moins deux sites par catégorie de déchets – déchets faiblement et moyennement radioactifs et déchets hautement radioactifs. Le choix définitif sera effectué à la fin de l'étape 3 par le Conseil fédéral, qui octroiera l'autorisation générale. Celle-ci devra ensuite être approuvée par le Parlement avant d'être soumise au référendum facultatif.

Désaffectation et gestion: révision de l'évaluation des coûts

Le 23 novembre 2011, la commission du fonds de désaffectation pour les centrales nucléaires et du fonds de gestion des déchets radioactifs pour les installations nucléaires a approuvé provisoirement les analyses de coûts à réaliser tous les cinq ans. Celles-ci permettent de calculer les contributions pour la période 2012 à 2016. Les coûts prévus pour la phase post-exploitation et la désaffectation des centrales nucléaires suisses ainsi que la gestion des déchets radioactifs sont désormais chiffrés à 20,654 milliards de francs (contre 18,782 mia. corrigés de l'inflation en 2006). La hausse des coûts s'explique par de nouvelles données en matière de planification de dépôts en couches géologiques profondes, par

une nouvelle estimation des opérations de démantèlement pendant la phase de désaffectation, (estimation établie sur la base de projets avancés de désaffectation à l'étranger) et par des hypothèses de coûts plus élevés pour la phase post-exploitation. Par ailleurs, les études de coûts 2011 prennent en compte les nombreux changements attendus au niveau des cadres réglementaire, sociétal et technique. L'adoption définitive des études de coûts 2011 par le Conseil fédéral suivra fin 2012, après examen approfondi par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN).

AIEA: louanges et propositions à l'adresse de l'IFSN

A l'issue d'une mission de contrôle de quinze jours, les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont, pour la plupart, rendu un avis favorable sur l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). «En tant qu'organisation indépendante, l'IFSN a fait bonne impression sur notre équipe», a déclaré le chef de la mission. La réactivité de l'Inspection face à l'accident de Fukushima-Daiichi et la rapidité avec laquelle elle a ordonné des mesures pour les centrales nucléaires suisses ont notamment impressionné les experts. Ceux-ci ont également loué les mises à niveau permanentes de nos centrales en fonction des derniers acquis technologiques. Côté améliorations, les experts ont essentiellement évoqué le cadre étatique dans lequel l'IFSN évolue. Les dispositions normatives de la Suisse dans le domaine des déchets radioactifs, de la mise hors service des installations et du transport mériteraient, elle aussi, d'être développées.

Le Conseil mondial de l'énergie loue la politique énergétique de la Suisse

La Suisse dispose d'une des politiques énergétiques les plus stables et les plus concluantes du monde. C'est là la conclusion présentée à la mi-

Rédaction:

C. Baechel, M.-F. Aepli,
R. Bilang, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2011 by Forum nucléaire suisse

novembre 2011 par le Conseil mondial de l'énergie CME (World Energy Council, WEC) dans son évaluation des politiques énergétiques et climatiques nationales. L'appréciation du CME est fondée sur des données de 2009 et de 2010, donc *antérieures* à l'accident de Fukushima-Daiichi et aux modifications de la politique énergétique qui en ont résulté. En matière de durabilité, le CME attribue la meilleure note à la Suisse, suivie par la Suède, la France, l'Allemagne et le Canada. Dans son rapport, le CME met l'accent sur trois aspects: la sécurité de l'approvisionnement, la justice sociale et la réduction de l'impact sur l'environnement.

Exportations accrues de courant français vers l'Allemagne

Les exportations de courant français vers l'Allemagne ont pris l'ascenseur depuis avril 2011. En comparaison de la même période de l'année précédente, les achats allemands en provenance de la France ont été multipliés par sept. Selon Electricité de France SA (EDF), l'excédent d'exportations entre avril et septembre 2011 a été de quelque 4,4 TWh, contre 0,6 TWh pour la même période de l'année précédente. L'explication de cet important excédent réside dans la grande disponibilité des centrales nucléaires françaises et dans la baisse de la consommation indigène en raison d'une météo clémente. EDF précise dans son communiqué de presse que le mix énergétique de l'Allemagne a, en revanche, été peu compétitif pendant cette même période du fait d'une baisse de la production éolienne et de la perte d'environ 5000 MW de capacité nucléaire.

Pologne: trois sites potentiels retenus

En Pologne, trois sites sont en ballottage pour la construction de la première centrale nucléaire polonaise. Ils sont sis tous les trois sur le littoral de la Baltique, au nord du pays. Des études d'aptitude y seront menées et la procédure de sélection devrait être achevée d'ici 2013. On prévoit une mise en exploitation de la première tranche en 2020, et de la seconde cinq ans après.

Centrale nucléaire balte: autorisation de construction

L'autorité de surveillance russe a autorisé la construction de la centrale nucléaire balte. Dotée de deux réacteurs à eau sous pression pour une puissance totale de 2300 MW, la centrale nucléaire balte sera implantée dans l'oblast russe de Kaliningrad, une enclave russe au bord de la mer Baltique, entourée par la Lituanie et la Pologne. Les travaux préparatoires ont été lancés en février 2011. La mise en service de la première tranche est prévue en 2016 et sera suivie deux ans plus tard par celle de la tranche 2.

Nouvelles centrales couplées au réseau en Chine et en Russie

Fin novembre 2011, deux nouvelles centrales ont été synchronisées pour la première fois avec le réseau en Chine et en Russie. Il s'agit de la septième tranche du site chinois de Qinshan, et de la quatrième du site russe de Kalinin. Avec 26 projets de construction en cours en Chine et 9 en Russie, les deux pays sont en tête des pays constructeurs de centrales nucléaires.

Australie: exportations d'uranium vers l'Inde bientôt possibles

Lors de la Journée officielle du parti gouvernemental australien (Australian Labor Party, ALP) qui a eu lieu début décembre 2011, les députés ont voté en faveur de la levée de l'interdiction d'exporter de l'uranium à destination de l'Inde par 206 voix contre 185. Avant cela, la Première ministre Julia Gillard avait plaidé la cause du projet en avançant que «la levée de l'interdiction d'exporter serait positive pour l'économie et les emplois en Australie». Elle avait promis que les normes les plus rigoureuses en termes de garanties seraient observées pour tout accord d'exportation qui serait passé avec l'Inde, afin que l'uranium exporté serve des fins civiles exclusivement. Toujours est-il que l'élaboration des accords pertinents avec l'Inde pourrait encore prendre plusieurs années.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.